



ACORN Canada

Communautés s'organisent pour la Justice | acorncanada.org

ÇA COÛTE CHER D'ÊTRE PAUVRE:

LES BANQUES CANADIENNES NE RÉPONDENT PAS AUX BESOINS DES COMMUNAUTÉS À FAIBLE REVENU.

«Les gens ont recours à des prêteurs sur salaire et des prêts à tempérament lorsque les banques leur refusent des services bancaires de base tels que la protection contre les découverts, les lignes de crédit et les comptes chèques sans retenue de fonds ... par conséquent, ces prêteurs prédateurs sont la seule option pour beaucoup de personnes vivant de chèque de paie à chèque de paie - quand leur voiture tombe en panne ou que leurs heures de travail sont réduites».

- ACORN Canada

Donna Borden, porte-parole

Quoi de plus:

- Exclusion financière
- La montée du secteur financier marginal
- ACORN Canada et les opérations bancaires équitables
- Prochaines étapes

Introduction:

En 2015, les six grandes banques du Canada - TD, BMO, RBC, Scotia Bank, CIBC et la Banque Nationale - ont généré 35 milliards de profits, contre 29 milliards en 2013.

Cette perception de la réussite est cependant trompeuse. Les banques canadiennes ne parviennent pas à aider les résidents canadiens ayant un revenu faible ou moyen. Le fait que les banques soient axées sur les bénéfiques a conduit à des réductions de services, à des fermetures de succursales et à des frais élevés, affectant principalement les Canadiens et Canadiennes ayant un revenu faible ou moyen.

Comme les principaux secteurs bancaires abandonnent les communautés à faible revenu, les Canadiens ayant un revenu faible ou moyen deviennent plus dépendants des institutions financières marginales telles que les prêteurs sur salaire, les prêteurs à tempérament, la location avec option d'achat et autres prêteurs qui demandent des taux très élevés pour leurs produits et services.

Par conséquent, un système bancaire à deux vitesses est créé: les personnes qui ont plus d'argent bénéficient d'un meilleur accès aux services et produits que ceux qui n'en ont pas.

Exclusion financière: Les banques n'aident pas nos communautés

Des millions de Canadiens sont exclus et/ou sont mal desservis par le secteur bancaire. 3 % de tous les Canadiens - près d'un million – sont non bancarisés, ce qui signifie qu'ils n'ont pas de



ACORN Canada

Communautés s'organisent pour la Justice | acorncanada.org

relation avec une institution financière traditionnelle comme une banque. En outre, 15 % - soit près de cinq millions de Canadiens - sont sous-bancarisés.

Les Canadiens sous-bancarisés peuvent avoir un compte bancaire, mais leur relation avec le secteur financier traditionnel reste limitée.

Les millions de Canadiens qui sont non-bancarisés ou sous-bancarisés sont considérés comme financièrement exclus du secteur bancaire traditionnel.

L'exclusion financière est fréquente, en raison de ou pour des raisons particulières, telles que:

- Perçu comme trop risqué pour accéder aux produits de crédit de base comme les lignes de crédit, la protection contre les découverts, les cartes de crédit, les comptes de chèques sans retenue de fonds.
- Conditions et règlements comme les soldes minimums pour les produits de crédit de base tel que la protection contre les découverts. Les frais pour les chèques sans provision dépassent souvent 40 \$ dans la plupart des grandes banques.
- Les ventes et le marketing ciblés ne cherchent pas à faire affaire avec certains sous-groupes, souvent appelés ligne rouge.
- Exclusion géographique. Entre 2001 et 2003, 700 succursales bancaires au Canada ont fermé. Ces fermetures étaient surtout concentrées dans les quartiers à faible revenu, où une analyse plus poussée a démontré que les prêteurs sur salaire ont pris des mesures draconiennes pour combler le vide laissé par les banques.

Les institutions financières marginales sont intervenues dans le but de fournir des services à des personnes jugées « trop à risque » pour les institutions financières traditionnelles. En raison de leur exclusion des institutions financières traditionnelles, les Canadiens ayant un revenu faible ou moyen, qui sont non ou sous bancarisés, doivent se tourner vers le secteur financier marginal pour répondre à leurs besoins bancaires, souvent avec des conséquences financières désastreuses.

L'essor du secteur financier marginal: Système bancaire à deux vitesses

Le fait que les banques ne répondent pas aux besoins des personnes ayant un revenu faible ou moyen a entraîné la prolifération des services financiers marginaux. Ces services offrent généralement des produits financiers à des taux d'intérêt qui sont beaucoup plus élevés que ceux des institutions financières traditionnelles. Les prêteurs sur salaire, à versement et les entreprises de prêts d'immatriculation ainsi que les magasins de location avec option d'achats représentent la majeure partie du secteur financier marginal.

Il y a eu une croissance explosive du secteur financier marginal au Canada. En 2007, une enquête faite



ACORN Canada

Communautés s'organisent pour la Justice | acorncanada.org

par Centraide auprès de monsieur et madame Tout-le-Monde dans les rues de Toronto a identifié 317 magasins, surtout concentrés dans les quartiers de la ville ayant des revenus faibles, faisant des prêts sur salaire et encaissant des chèques. Ceci signifie qu'ils se sont multipliés par 8 depuis les 12 dernières années - de 1995 à 2007. L'Association canadienne des prêteurs sur salaire (ACPS) a exprimé que la croissance rapide de son industrie est la preuve de la demande croissante des consommateurs. En 2009, le pourcentage de personnes qui ont dit qu'eux-mêmes ou qu'un membre de leur famille avait utilisé un service de prêt sur salaire était de 1,9 %. En 2015, ce nombre est passé à 4,3 %. Au Canada, il y a plus de 1400 services de prêt sur salaire, et l'industrie est d'une valeur approximative de 2,5 \$ milliards de dollars annuellement. Dans la plupart des provinces, les prêteurs sur salaire sont légalement autorisés à facturer des frais et des taux d'intérêt allant de 442 % - 600 % sur des prêts allant jusqu'à 1 500 \$.

L'augmentation de ces prêteurs prédateurs atteint les communautés à revenu moyen en offrant plus de produits comme les prêts à tempérament et les prêts sur titres. À l'heure actuelle, les sociétés de prêts d'immatriculation de voitures, de prêt à tempérament et les magasins de location de meubles avec option d'achat ne sont pas réglementés en vertu de la loi canadienne. La seule loi qui s'applique est la loi fédérale sur l'usure qui fixe le taux d'intérêt maximal sur les prêts à 60 %. En étant juste au-dessous du 60 %, et en ajoutant des frais et autres coûts, ces entreprises fournissent parfois des prêts qui dépassent ce taux de 60 %. Selon un rapport publié par Equifax, les prêts à tempérament ont été l'un des deux principaux moteurs de la croissance de la dette des consommateurs pendant le premier trimestre de 2015. Une étude menée par Hoyes, Michalos & Associates en 2015 a montré que les débiteurs utilisant des prêts à tempérament, de l'«argent rapide», a connu une augmentation significative 1 % à 5 % au cours des 2 dernières années. La preuve suggère que les emprunteurs des prêts à tempérament paient jusqu'à 3 500 \$ en assurance, financée pour un prêt de 10 000 \$, plus 60 % l'intérêt. Pris dans une toile non réglementée de refinancement de prêts et de renouvellement de contrats, les individus pourraient finir par payer jusqu'à 25 000 \$ pour un prêt de 10 000 \$, avec un solde de 10 000 \$ encore dû. En ce qui concerne les prêts d'immatriculation de voiture, les prêteurs permettent aux emprunteurs de remettre les immatriculations de leur voiture afin d'obtenir un prêt hypothécaire à haut risque (subprime) également, à des taux usuraires.

Les résultats et le plan d'affaires de ces prêteurs marginaux sont basés sur l'utilisation répétée. Les utilisateurs sont souvent pris dans des cycles paralysants de dettes et sont obligés de payer plusieurs fois le montant initial emprunté. Comme leur plan d'affaires, les petites sociétés de prêt sur salaire reposent sur les renouvellements des prêts ou les prêts qui s'enchaînent. La recherche a démontré que, dans une seule année, un emprunteur typique de prêt sur salaire prend plusieurs prêts, éprouve des difficultés à rembourser, l'obligeant à entrer dans un cycle d'emprunt continu afin de rattraper son retard sur les prêts précédents.

En fait, l'industrie des prêts sur salaire a elle-même affirmé que la majorité des bénéfices est générée par les emprunteurs récidivistes qui sont incapables de rembourser le prêt à temps, ce qui, par le fait même, entraîne des frais supplémentaires et des frais d'intérêt.



ACORN Canada

Communautés s'organisent pour la Justice | acorncanada.org

"Les individus finissent par payer jusqu'à 25 000 \$ sur un prêt de 10 000 \$, en ayant un solde de 10 000 \$ encore dû »

ACORN CANADA CAMPAGNE POUR DES OPÉRATIONS BANCAIRES ÉQUITABLES

Dans le but de mettre fin à un système bancaire à deux vitesses, les membres d'ACORN Canada ont passé plus d'une décennie à travailler sur des campagnes pour des opérations bancaires équitables, ciblant tous les niveaux de gouvernements et de l'industrie. En 2005, nous avons ciblé le gouvernement fédéral afin de créer une loi sur le réinvestissement dans la communauté.

À la fin de 2008 et 2009, ACORN Canada a remporté une importante victoire provinciale en suggérant une réglementation pour les prêteurs sur salaire en Ontario et en Colombie-Britannique, respectivement. Les dispositions principales de cette législation dans les deux provinces comprennent l'interdiction de refinancer les prêts, les permis des prêteurs et une période obligatoire de 48 heures entre deux prêts.

Les membres ACORN de ces provinces ont lancé des campagnes ciblant leurs gouvernements régionaux respectifs pour resserrer la législation existante sur les prêts sur salaire afin de mieux protéger les emprunteurs. Ces changements incluent la baisse des frais et des taux d'intérêt, des périodes de récupération plus longues et la création d'une base de données pour mettre fin à des prêts de refinancement.

Depuis 2014, les campagnes municipales qui poussent des règlements de zonage limitant la prolifération des points de vente des prêteurs sur salaire ont connu un succès dans plusieurs villes au sein desquelles travaillent ACORN et d'autres associations. Les règlements sur les Distances minimales de séparation (DMS) et les permis permettent aux villes d'utiliser les pouvoirs de zonage pour limiter le regroupement de ces entreprises dans une seule ville.

Les campagnes municipales luttant pour limiter les activités de ces entreprises ont eu du succès à Burnaby, Maple Ridge et Surrey, en Colombie-Britannique; à Hamilton en Ontario; à Winnipeg au Manitoba; à Calgary en Alberta et montrent des signes de progrès à Toronto et à Ottawa.

PROCHAINES ÉTAPES:

Notre campagne nationale en faveur d'opérations bancaires équitables vise le gouvernement fédéral afin qu'il légifère le secteur bancaire canadien pour arrêter de pousser les familles ayant des revenus faible ou moyen vers les services bancaires opérés par des prédateurs par le biais de pratiques commerciales d'exclusion.

Afin de mieux desservir les Canadiennes et Canadiens, les membres d'ACORN Canada se sont donné comme objectifs :



ACORN Canada

Communautés s'organisent pour la Justice | acorncanada.org

- le rétablissement d'une banque postale nationale;
- l'amendement du Code criminel pour abaisser le taux d'intérêt maximal de 60 % à 30 %;
- la création d'une loi pour prévenir les prêts offerts par les prédateurs et légiférer un Code de conduite pour tous les prêteurs;
- la modification de la Loi sur les banques afin d'inclure le réinvestissement communautaire qui obligera les banques à consacrer une partie de leurs bénéfices à des investissements communautaires et à divulguer des informations sur leurs pratiques;
- la réprimande des frais bancaires exorbitants et injustes;
- la mise en place de comités de surveillance des citoyens pour surveiller les frais et les taux bancaires;
- la création d'un fonds pour encourager les prestataires de services financiers alternatifs à offrir un faible taux d'intérêt;
- l'amélioration de la transparence;
- Des mesures législatives de réinvestissement pour s'assurer que le secteur bancaire du Canada investit dans les communautés canadiennes où ils ont tiré leurs profits.

Au niveau national, il est possible qu'ACORN puisse présenter les objectifs de sa campagne au nouveau gouvernement fédéral. Le budget fédéral 2016-17 des libéraux prévoit que «Les Canadiens méritent une protection financière du consommateur qui suit l'évolution de leurs besoins». Dans le budget, le gouvernement fédéral explique que «les modifications apportées à la Loi sur les banques proposeront de moderniser le cadre financier pour la protection du consommateur en clarifiant et en améliorant la protection du consommateur par le biais d'un nouveau chapitre de la Loi. »

Dans les prochains mois, ACORN Canada procédera à une enquête auprès de ses membres afin d'obtenir une liste des besoins et problèmes actuels auxquels font face les membres à faible revenu en ce qui concerne les services financiers au Canada. Cette enquête complètera les objectifs de notre campagne en faveur d'opérations bancaires équitables et permettra de travailler avec un rapport plus approfondi à l'avenir.